

## Fiche signalétique par fonds

Nom du fonds	Fonds asile, migration et intégration (AMIF) – Flandre
Entité responsable	Europa WSE, Koning Albert II-laan 35 bus 20 1030 Brussel
Budget total (hors cofinancement et fonds privés)	30.182.101 euro
Mail de contact	Europawse@vlaanderen.be
Site internet	<a href="https://www.europawse.be/">https://www.europawse.be/</a>
Description du fonds (max 200 caractères)	L'AMIF est un fonds mis en place par l'Union européenne pour faciliter et renforcer une approche commune de l'asile, de la migration et de l'intégration. Les fonds du volet intégration sont répartis entre la Flandre, la Wallonie et le gouvernement fédéral. Le volet flamand se concentre sur le renforcement d'une politique d'intégration inclusive et horizontale pour les nouveaux arrivants qui migrent en Flandre et à Bruxelles en provenance de pays hors UE. Il soutient par exemple des projets visant à renforcer les réseaux sociaux et la participation des nouveaux arrivants.